

**ARRETE CONJOINT PORTANT RENOUELEMENT DE  
L'AUTORISATION DE L'EHPAD "LES CHENES VERTS" à  
VILLEBRUMIER (82370) géré par le CCAS de VILLEBRUMIER**

*AD n° 2017 - 1313*

**La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,  
Le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,**

- Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu** le Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- Vu** la Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu** le Décret n°2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Vu** le Décret du 17 décembre 2015 portant nomination de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées ;
- Vu** le Décret n° 2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et chef-lieu de la région Occitanie ;
- Vu** l'arrêté n°R76-2016-01-04-029 du 13 janvier 2016 portant délégation de signature de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;
- VU** l'arrêté du 18 février 2003 portant extension et transformation de la maison de retraite "Les Chênes Verts" situé à Villebrumier (82370), géré par le CCAS de Villebrumier (82370), en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ;
- VU** le dernier arrêté d'autorisation du 5 mai 2008, relatif à la maison de retraite "Les Chênes Verts" situé à Villebrumier (82370), portant la capacité à 60 places ;
- Vu** la circulaire n° DGCS/SD5C/2001/398 du 21 octobre 2011 relative à l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Vu** l'instruction n° DGCS/SD5C/2013/427 du 31 décembre 2013 relative aux évaluations des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

**CONSIDERANT** qu'il est établi que l'établissement a régulièrement été autorisé avant la publication de la loi du 2 janvier 2002 ;

**CONSIDERANT** que le rapport d'évaluation externe a été réceptionné le 7 janvier 2015 ;

**CONSIDERANT** que les résultats de l'instruction de ce rapport d'évaluation externe et les observations formulées par le courrier du 11 février 2016 sont de nature à fonder le renouvellement de l'autorisation ;

**SUR PROPOSITION** du Délégué Départemental de Tarn-et-Garonne par intérim pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et de la Directrice Générale des Services du Département de Tarn-et-Garonne ;

### ARRENTENT

**Article 1** : L'autorisation accordée à l'EHPAD "Les Chênes Verts", situé 63 allée Antoine Bourdelle à Villebrumier (82370) est renouvelée à compter du 4 janvier 2017 pour une durée de 15 ans soit jusqu'au 04/01/2032.

**Article 2** : La capacité totale de l'établissement est de 60 places :

- 58 places pour personnes âgées dépendantes
- 2 places d'hébergement temporaire pour personnes âgées dépendantes.

**Article 3** : Les caractéristiques de l'établissement sont répertoriées au fichier FINESS comme suit :

Identification du gestionnaire : CCAS de Villebrumier  
N° FINESS EJ : 820001154

Identification de l'établissement : EHPAD "Les Chênes Verts"  
N° FINESS : 820006583

Code catégorie établissement : 500 Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.)

| Discipline |   | Clientèle |                             | Mode de fonctionnement |                              | Capacité totale |
|------------|---|-----------|-----------------------------|------------------------|------------------------------|-----------------|
| code       | libellé                                 | code      | libellé                     | code                   | libellé                      |                 |
| 924        | Accueil pour personnes âgées            | 711       | Personnes âgées dépendantes | 11                     | Hébergement complet internat | 58              |
| 657        | Accueil temporaire pour personnes âgées | 711       | Personnes âgées dépendantes | 11                     | Hébergement complet internat | 2               |

**Article 4** : L'habilitation à l'aide sociale concerne la totalité des places.

**Article 5** : Le renouvellement de l'autorisation sera examiné au vu des résultats des évaluations internes et externes réglementaires.

**Article 6** : Conformément à l'article L313-1 du CASF, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente. Lorsque l'autorisation est accordée à une personne physique ou morale de droit privé, elle ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée.

**Article 7** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

**Article 8** : Le Délégué Départemental de Tarn-et-Garonne par intérim pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la Directrice Générale des Services du Département de Tarn-et-Garonne et le Président du CCAS de Villebrumier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire, et publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne.

Fait, le 30 décembre 2016

  
La Directrice Générale de  
l'Agence Régionale de Santé Occitanie  
et par délégation, le Directeur Général Adjoint  
  
Dr Jean-Jacques MORFOISSE  
Monique CAVALIER

Le Président du Conseil Départemental

  
Christian ASTRUC

Agence Régionale de Santé Occitanie  
Délégation départementale du TARN ET GARONNE  
140, Avenue Marcel Inat - BP 731  
82013 MONTAUBAN CEDEX 9 - Tél : 05 63 21 18 79  
[www.ars.occitanie.sante.fr](http://www.ars.occitanie.sante.fr)

Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne  
Direction de la Solidarité Départementale  
100 Boulevard Robert Gouze - BP 783  
82013 MONTAUBAN CEDEX - Tél : 05 63 21 42 79  
[sourrier@edepartement82.fr](mailto:sourrier@edepartement82.fr)